

Press Release – Communiqué de presse

Le français suit ci-dessous

**CPAWS Ottawa Valley congratulates Hull-Aylmer MP for bold action to protect
Gatineau Park**

Ottawa – April 22, 2012 – Today, the Ottawa Valley Chapter of the Canadian Parks and Wilderness Society (CPAWS-OV) congratulates Hull-Aylmer MP, Nycole Turmel, for following through with her campaign promise by outlining her plan to introduce legislation to protect Gatineau Park.

As recent assaults on Gatineau Park's ecological integrity – including the construction of yet another house at Meech Lake and the extension of Highway 5 near Wakefield – illustrate, strong legislation is long overdue. CPAWS-OV is calling on all parties in the House of Commons to support this legislation, much as they did when a Bill to expand Nahanni National Park was passed with broad support.

While MP Turmel's proposed legislation stops short of creating a national park, it would provide a number of protections identical to those afforded by the National Parks Act. It would set the boundaries of the park in federal legislation, requiring the approval of Parliament to sell any park land. Currently, the park manager, the National Capital Commission (NCC) has the ability to dispose of park land without the approval of Parliament. MP Turmel's proposed legislation would also make the maintenance and restoration of the park's ecological integrity the overriding management priority for the National Capital Commission (NCC) and would compel the latter to acquire private property within the boundaries of Gatineau Park.

According to Doug Anions, Chairman of the CPAWS-OV Gatineau Park Committee, "Turmel's proposed legislation is a definite step in the right direction. It addresses many of our concerns. A century ago, Gatineau Park was to become our first national park east of the Rockies. We are calling on the Government to support this legislation as it moves forward."

The NCC reports that Gatineau Park receives some 2.7 million visits annually, making it one of the most heavily used parks in Canada. As the City of Gatineau and the rural municipalities surrounding the park continue to grow, critical habitat both inside and adjacent to the park is lost. CPAWS-OV fears that without strong legislated protection, Gatineau Park, as we know it today, will cease to exist. We congratulate Nycole Turmel for making the protection of Gatineau Park a priority.

-30-

Please visit our website at www.cpaws-ov-vo to learn more about CPAWS Ottawa Valley and the threats to Gatineau Park For further information or for media requests, please contact:

John McDonnell
Executive Director,
613-232-7297 or by email at jmcdonnell@cpaws.org

La SNAP Vallée de l'Outaouais applaudit l'intention de la députée Turmel de protéger le parc de la Gatineau

Ottawa – le 22 avril 2012 – Aujourd'hui, la Section Vallée de l'Outaouais de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP VO) félicite la députée de la circonscription de Hull-Aylmer, Nycole Turmel, d'avoir tenue sa promesse électorale en annonçant son intention d'introduire un projet de loi pour protéger le parc de la Gatineau.

Tel qu'illustré par les assauts récents sur l'intégrité écologique du parc de la Gatineau – soit la construction d'une autre nouvelle maison au lac Meech et le prolongement de l'autoroute 5 dans le secteur de Wakefield – il est temps pour une loi forte pour protéger le parc. D'ailleurs, la SNAP-VO fait appel aux autres partis politiques d'appuyer ce projet de loi, tout comme ils ont fait par le passé lorsque le projet de loi pour agrandir le parc national du Nahanni fut passée en Chambre avec appui unanime.

Bien que la proposition de la députée Turmel ne crée pas un parc national, son projet de loi, si passé, donnera au parc de la Gatineau plusieurs protections semblables à celles accordées aux parcs nationaux, y compris des limites identifiées dans la loi, requérant ainsi l'accord du Parlement pour toute modification à ceux-ci, ce qui n'est pas le cas en ce moment, ou le gestionnaire du parc, la Commission de la Capitale-nationale (CCN) peut vendre des portions du parc à quiconque sans l'accord du Parlement. De plus, le projet de loi mandatera que le parc soit géré de façon à maintenir et restaurer son intégrité écologique tout en obligeant la CCN à acquérir les terrains privés situés à l'intérieur des limites du parc.

Selon le président du Comité du parc de la Gatineau de la SNAP-VO, Doug Anions, « La proposition de Madame Turmel s'agit d'un très bon pas dans la bonne direction. Cette proposition de projet de loi répond à plusieurs de nos objectifs quant à la protection du parc. Comme on le sait, le parc de la Gatineau allait être notre premier parc national à l'est des rocheuses. Nous faisons appel au gouvernement d'appuyer ce projet de loi une fois déposé »

Selon la CCN, le parc de la Gatineau reçoit 2,7 million de visites annuellement, faisant du parc de la Gatineau l'un des parcs les plus achalandés au pays. De plus, la ville de Gatineau et les municipalités rurales ne cessent de grandir et des habitats critiques, tant dans le parc, qu'à côté, sont perdus. La SNAP-VO craint que dans l'absence d'une loi fédérale avec des mesures de protection fortes, le parc de la Gatineau comme on le connaît aujourd'hui n'existera plus. Nous félicitons la députée Turmel pour son engagement envers la protection du parc de la Gatineau.

-30-

Pour de plus amples informations sur la SNAP Vallée de l'Outaouais et au sujet de menaces au parc de la Gatineau, veuillez visiter notre site internet au www.cpaws-ov-vo.org
Pour informations supplémentaires ou requêtes médiatiques, communiquez avec :

John McDonnell
Directeur général
613-232-7297 ou par courriel : jmcdonnell@cpaws.org